



KIT COMPLET SKODA KODIAQ GENDARMERIE (2021)

- Film avec bandes jaune fluo citron et rouge
 - Film à Structure microprismatique
- Film non métallisé pour un contraste optimal
 - Visibilité la nuit à + de 500 m
 - Conforme à la norme TPESC B
- Produit officiel installé en Police et Gendarmerie
 - Fluorescence GARANTIE 10 ANSF

UGS : SERIGENSK012 | Catégories : [Balisage et Sérigraphie](#), [Sérigraphie](#), [Gendarmerie](#)



DESCRIPTION DU PRODUIT

Kit composé de :

- 4 Bandes Latérales 1500 mm
- 2 Textes Gendarmerie Latéral
- 1 Balisage Jaune-Rouge Avant
- 1 Balisage Jaune-Rouge Arrière
- 1 Texte Gendarmerie Arrière

Nouvelle sérigraphie officielle GENDARMERIE

Nouveau film rétro réfléchissant Microprismatique Classe B

Bande latérale avec texte GENDARMERIE - NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SECURITE - 1500 x 108 mm

Sérigraphie visible à plus de 500 m

Visibilité optimale de jour comme de nuit

Application aisée sur tous types de carrosserie

Teinté masse

Grande angularité

Kit de balisage composé d'un film rétro réfléchissant avec chevrons alternés Jaune Fluo Citron et Rouge

Film à Structure microprismatique

Film non métallisé pour un contraste optimal

Visibilité la nuit à + de 500 m

Conforme à la norme TPESC B

Produit officiel installé sur les véhicules de Police et Gendarmerie

Fluorescence Garantie 10 ans

RAPPEL REGLEMENTATION :

La réglementation en vigueur N.I.T. 273 vous impose d'utiliser des films homologués avec n° d'homologation TPESC sur chaque strie jaune, sans quoi le balisage n'est pas réglementaire. Extrait de la NIT 273 (signalisation complémentaire des véhicules des services d'incendie et de secours) :

Signalisation avant et Arrière :

Bandes alternées rouges rétro réfléchissantes et jaunes citron fluor réfléchissantes horizontales, hauteur minimum 0,14 m sur toute la largeur du véhicule, chevron centré et pointé vers le haut.

Balisage latéral :

Bande jaune rétro réfléchissante ou contour délimitant le silhouettage conforme à l'arrêté du 1er Octobre 1998 et à l'arrêté du 7 avril 2006 ainsi qu'au règlement ECE 104 sur toute la largeur du véhicule.

Type de recouvrement :

Pour les engins de type VSAV et VSR, la totalité de l'arrière doit être recouverte de bandes alternées avec chevron centré et pointé en



haut à l'exception des parties vitrées et des rideaux.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Poids	2 kg
Emission de CO2 (g/km)	0
Kilométrage	0
Puissance fiscale (CV)	0
Puissance réelle (ch)	0

GALERIE D'IMAGES



IL N'Y A PAS ENCORE DE CRITIQUES.

REMARQUES



